

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 9 - Séance du 24/2/2014

Présents : MM Monsieur (Président), Culot (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, Mr Squiflet

Excusés : MM Lambert, Robas, Delchef (Président AWBB)

Invités : Mr Dujardin (Président Parlementaires)

Approbation des PV des 23/1, 27/1, 3/2, 10/2 et 17/2/2014

1. Correspondance in

- 0242 BCS Uccle : changement numéro GSM de la secrétaire : 0479/598.796
- 0689 Jodoigne : réception du mail du 19/2/2014 relatif à la rencontre 1303101 – voir point 8
- AWBB Secrétaire général : note relative aux frais des CP

2. Correspondance out

- 2518 BCU Ganshoren : demande de reprogrammation de la rencontre 3801013
- 2543 Haren : application PC 48 : cartes 1304101, 3406015 et 3602016

3. Championnat

- Forfait plus de 72h à l'avance
 - 3603024 BCU Ganshoren – St Augustin 20 – 0
- Forfait moins de 72h à l'avance
 - 4405024 Auderghem Girls – Berchem 0 - 20
- Forfait application PC 16 (I)
 - 3302015 Ecole P1 – St Augustin 0 – 20
- Désistement pour la participation aux play-off en P1
 - 0242 BCS Uccle
- Participation aux play-off en P1
 - 1610 Linthout
- Participation aux play off en P1, clubs n'ayant pas encore répondu - le manque de réponse pour le 3/3/2014 équivaudra à un désistement
 - 2204 Ecole P1

4. Coupe

- Carte non rentrée dans les délais
 - 2352 Ecole Européenne 5525
- Rectification : 5521 Canter : carte rentrée dans les délais
- PV administratif n° 15 du 27/01/2014

La motivation de la décision n'est pas la lecture du PV de la Commission Législative, mais bien le fait que les différentes parties concernées étaient d'accord pour rejouer la rencontre.

Comme il s'agit d'une rencontre de Coupe, le Comité Provincial, organisateur de celle-ci, a pris ses responsabilités pour la vérité du terrain et le sport priment sur l'application stricte d'un règlement.

5. Arbitrage

- Colloque le 25/2/2014 à BCU Ganshoren
- Prochaine réunion de la CFA, le samedi 1/3/2014
- Application PC 22 : effet de l'absence de l'arbitre

N° de rencontre	Amende pour le club	Montant
3608012	0070	13

6. Commission Technique des Jeunes

- Nouvelle adresse mail de la Commission : basket.ctjeunesbbw@gmail.com
- Projet AWBB : 3 et 3 – 4 contre 4
Lors de la réunion du 20 février 2014, la direction technique a proposé :
 - ✓ Un règlement pour les catégories 3 et 3, 4 contre 4
 - ✓ Une proposition de championnat en créant les catégories U6 – U7 – U8 – U9 – U10 – U11 et U12.

Nous regrettons que parfois les débats se sont trop focalisés sur l'application d'amendes et d'aspects administratifs que sur l'évolution du jeu et des enfants.

- Coupe AWBB U12 « filles » :

Seule l'équipe de Ganshoren Dames a donné suite au projet de la Coupe AWBB U12 « Filles », cette équipe représentera notre province lors de la journée du dimanche 18 mai 2014

- Programme entrainements

Garçons 2000 – salle du RSNB

- ✓ 9/3/2014 de 15 à 17h
- ✓ 16/3/2014 de 15 à 17h
- ✓ JRJ dans le Hainaut le 23/3/2014

Filles

- ✓ 2001 le 2/3/2014 à Braine de 9 à 12h
- ✓ 2001 le 9/3/2014 à Braine de 9 à 12h
- ✓ Match 2001 le 12/3/2014 à Braine
- ✓ 2001 le 16/3/2014 à Braine de 9 à 12h
- ✓ Match 2001 le 19/3/2014 endroit à déterminer
- ✓ JRJ 2001 dans le Hainaut le 23/3/2014
- ✓ 2002 – 2003 le 20/4/2014 à Braine de 9 à 12h
- ✓ 2002 – 2003 le 27/4/2014 à Braine de 9 à 12h
- ✓ 2002 – 2003 le 4/5/2014 endroit à déterminer de 9 à 12h
- ✓ 2002 – 2003 le 18/5/2014 à Braine de 9 à 12h
- ✓ 2002 – 2003 le 25/5/2014 à Braine de 9 à 12h

7. Trésorerie

- Situation des comptes du CP au 31/12/2014
- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 28 : absence délégué – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 16/2/2014

Journée	Club	n° de rencontre	Article
25	8	1304101	28

25	8	1304101	33
25	12	1201127+R1201127(incomplet)	48
24	17	3607013	28
25	17	1100130+1302100	33
25	48	1301101+R1301101	33
25	70	3406017	28
25	70	4402016	33
25	123	1301098+R1301098	33
25	130	3503016	33
25	205	3606017	33
24	242	3607013(Lofficiel)	16
24	242	3607013	28
24	242	3505012	33
25	242	1302101+1303101+2202096+3505016+3604016	33
25	252	3405017(A)	16
25	252	R1201127+4405016	33
25	268	1304097	28
25	329	1304091	33
25	400	1201132+R1201132+3501017+3608017	33
25	836	3603016+3605017	33
25	970	3504015	33
25	1331	R1301101	33
25	1336	2201101+3402016+4401016+4406016	33
25	1344	3304015	33
25	1375	1304096	33
25	1479	1303096+2100132	33
25	1542	1301096	33
25	1610	1202236+3502017	33
25	1779	R1301097	33
25	1795	3406016	33
25	1949	3301017	33
25	2110	2100131+4405015	33
25	2204	3302015(I)	16
25	2204	3302015	33
25	2344	1301096+3301016+3402016+3504017	33
25	2352	3405016+3608015+4401015	33
25	2448	1201131+R1201131	33
25	2518	3701015	66
25	2543	1304101+3406015+3602016	48
25	2561	3703016(incomplet)	48
25	2561	3703016+3803015	66
25	2576	2100129(A)	16
25	2576	1202237+2202096+3403013	33
25	2640	1100126+3406015	33
25	2646	3605015	28
25	2669	1302096	28
25	2669	1302096	33
25	2683	1303097	28
25	2683	1303097	33
25	2689	3301015	33

8. Actualité de la province

- Rencontre 1303101 : le CP s'étonne de la teneur des propos tenus par le cercle de Jodoigne dans son mail du 19/2/2014 suite à sa décision du 17/2/2017, PV n° 8. Nous ne pouvons que déplorer,

principalement dans les termes employés, la prise de position de ce club, principalement lorsqu'il suggère un « copinage » et de ce fait mettre en doute l'impartialité du CP ; toutes nos décisions étant toujours prises dans un esprit éthique, d'équité, de bon sens et surtout dans un esprit sportif

- Entendu l'arbitre F. Hubaux, à sa demande, concernant une double indemnité de frais de déplacement, voir PV n° 7 du 23/1/2014 – décision confirmée

Prochaines réunions : administratif les 3, 10 et 17/3/2014, comité le 24/3/2014

O. MONSIEUR – A. DE LEENER